

N°1672

du 08 Août 2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PROMOTION DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

La filière Anacarde a besoin de 23,9 ^(P.3) Milliards FCFA sur la période 2014-2018 pour son développement

AFFATURAGE ET CRÉDIT-BAIL AU TOGO ^(P.4)

Un encours en hausse

CHIFFRES D'AFFAIRES DANS LA CONSTRUCTION, COMMERCE ET SERVICES

La baisse puissance trois, à la fin du 1^{er} trimestre 2023 ^(P.6)

CHARTRE DE LOMÉ SUR LA SÉCURITÉ MARITIME

2 ratifications en 7 ans^(P.3)

"Il faut avancer", crient les femmes du secteur

EN PLUS...

ÉCONOMIE

BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT

Baisse des recettes non fiscales au 1^{er} trimestre

DÉVELOPPEMENT

VOLONTARIAT DE COMPÉTENCE

La 18^e vague a prêté serment

LIVRE

«UNE SOLUTION POUR L'AFRIQUE»

Kako Nubukpo plaide le néoprotectionnisme pour l'Afrique

SOCIÉTÉ

MULTIPLICATION «MAGIQUE» DE BILLETS DE BANQUE

Ça continue de faire des victimes

TRADITION

ODON-ITSU

La Première ministre V. Dogbe-Tomegah a assisté à la fête des ignames

Ça n'avance pas pour la ratification de la Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique (Charte de Lomé), adoptée le 15 octobre 2016 à Lomé par la session extraordinaire de la conférence de l'Union africaine. Presque sept ans après, les pays ne se bousculent pas pour la ratifier. A ce jour, bien que 35 pays africains aient signé la Charte de Lomé, seuls deux l'ont ratifiée : le Togo (1^{er} pays à l'avoir ratifiée le 30 décembre 2016) et son voisin, le Bénin.



La table officielle lors de la réunion de WIMAFRICA

VIENT DE PARAÎTRE

Poésie : "La Vie que nous menons ici" d'Anas Atakora

La Vie que nous menons ici est le prochain recueil de poèmes d'Anas Atakora, poète togolais, édité par les Editions Awoudy et qui paraîtra le 15 août prochain.

"J'ai le plaisir de vous annoncer la sortie le 15 août prochain de La Vie que nous menons ici. Une poésie dont le processus de création a été exceptionnellement joyeux. J'espère que vos diverses lectures le seront encore plus. Mes remerciements au Conseil des arts du Canada. Au Festival International des Lettres et des Arts (Festilarts 2023). À l'éditeur Awoudy qui est et restera mon éditeur au Togo. Akpé. Que la poésie soit!", a écrit le poète sur sa page Facebook.

"La vie que nous menons ici" est le résultat d'un projet de l'écrivain canadien-togolais Anas Atakora. C'est un recueil de poèmes qui a pour ambition

La Vie que nous menons ici

Notre ici est une route crevée
sur son espoir
qu'on claque
qu'on joue
avec le reste des pavés antiques

Notre ici est un cœur enlaid
Et une femme grise
Seul le soleil baladeur
Dessine notre part d'horizon
Togolais

Nous n'avons de joie que des portes d'embarquement



Anas Atakora est titulaire d'un doctorat en littératures francophones. Poète, prof d'université et ancien boursier Killam (2016-2018), il est deux fois lauréat (2022, 2023) des programmes du Conseil des arts du Canada. Anas Atakora est aussi Membre Honoraire de l'Université d'Iowa aux États-Unis où il fut poète en résidence en automne 2015.



artistique de mettre le doigt sur ce qui fait ou défait la vie d'un sujet contemporain partagé entre la beauté et le chaos. Le poète s'interroge : comment vivre à Lomé avec et malgré tout. Quelles charges physique et psychologique

de cela demande. Quelles incidences sur la santé mentale. Comment partir et vivre ailleurs. Quels liens créons-nous, quelles poétiques envisageons-nous à partir de la vie socialement sophistiquée (et souvent très

artificielle) de l'ailleurs et la vie politiquement saturée (et souvent très tragique) de l'ici?

Anas Atakora est écrivain, professeur d'université et critique littéraire résidant au Canada. Il est titulaire d'un doctorat en littératures francophones africaines, obtenu à l'université Dalhousie au Canada. Il est actuellement professeur à l'université Saint Francis Xavier à Antigonish, Canada.

Il obtint en 2008 le prix littéraire "Plume émergente" décernée par l'université de Lomé pour une pièce de théâtre restée inédite : Blaise, le musulman. Il reçut en 2015 la distinction honorifique de "Honorary Fellow in Writing" décernée par l'université d'Iowa, au terme d'un séjour d'écriture aux États-Unis. Il est auteurs de plusieurs recueils de poèmes et d'un livre Traces de parcours.

TRADITION - ODON-ITSU

La PM V. Dogbe-Tomegah a assisté à la fête des ignames

Les communautés du Grand Ogou ont célébré l'apothéose de leur fête traditionnelle Odon-itsu, ou fête des ignames. Les festivités ont été marquées par la présence du Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé.

Cette fête des prémices a été instituée depuis 50 ans ; elle donne lieu à la consommation de la nouvelle récolte de l'igname. C'est aussi symboliquement la commémoration des périples migratoires qui ont convergé vers la région et la ville-refuge d'Atakpamé, il y a plusieurs siècles.

Les Ifè, peuples proches de Yoruba, viennent du Nigéria.

"L'organisation de cette fête des prémices de la communauté Ifè, Oudou, Fon et Adja, est en phase avec l'ambition de préservation et de valorisation de chaque patrimoine culturel de notre pays le Togo", a en outre rappelé le ministre de la culture et du tourisme, Gbenyo Lamadokou, lors de la célébration.

Pour la maire d'Atakpamé, Yawa Kouigan, la célébration de cette fête traditionnelle est également l'occasion de révéler la diversité culturelle



et les particularités de cette "ville touristique aux énormes potentialités", qui fait l'objet de nouveaux aménagements et de travaux depuis quelques années.

NÉCROLOGIE

Décès d'Hélène Carrère d'Encausse, la passionnée soviétique

D'origine géorgienne Hélène Carrère d'Encausse, née le 6 juillet 1939 à Paris est décédée ce 5 août 2023. Elle fut une historienne et première Académicienne française, spécialisée dans les études de l'URSS et du monde russe.

Hélène Carrère d'Encausse a toujours affiché des affinités particulières vis-à-vis du monde russe et soviétique. Diplômée de Sciences Po à Paris, elle s'est spécialisée dans l'histoire des révolutions sociales russes du début du XXe siècle. Elle a rapidement acquis une réputation d'experte sur les

dynamiques soviétiques et post-soviétiques.

Tout au long de sa vie professionnelle, elle a enrichi la connaissance sur la Russie et l'Union soviétique. Parmi ses écrits marquants, L'Empire éclaté de 1978 prédisait la dislocation de l'URSS à cause des tensions internes - mais sa prédiction d'alors fut totalement contredite par la réalité. Ou encore Nicolas II, la transition interrompue de 1996 qui offre un éclairage sur l'impact du tsar Nicolas II sur la fin de l'Empire russe.

Elle a été honorée en rejoignant



l'Académie française en 1990, où elle a ensuite assumé le rôle de secrétaire perpétuelle à partir de 1999. Sous sa houlette, plusieurs éditions du Dictionnaire de l'Académie française ont vu

le jour. Elle mit d'ailleurs un terme à la féminisation des noms de métiers dans la langue, réclamant d'être appelée Madame la secrétaire perpétuel.

Pendant longtemps, elle a été perçue comme un soutien du Kremlin et a fermé les yeux sur les dérives du régime de Poutine. L'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022 - une agression à laquelle elle n'a pas voulu croire - lui a fait changer d'avis sur la nature du régime de Poutine, le nouvel tsar des peuples de Russie alors qu'elle a longtemps nié l'ambition impérialiste de ce pays.

JUSTICE

En Iran, près de 11 ans de prison pour l'autrice Narges Mohammadi

Symbole, bien malgré elle, des conditions déplorables d'emprisonnement en Iran et des peines abusives, la journaliste et autrice Narges Mohammadi est détenue depuis novembre 2021. Déjà condamnée à 10 années de prison, elle écope d'un an d'enfermement supplémentaire, une prolongation qui incarne l'acharnement du pouvoir à son encontre.

Le régime iranien persiste et signe. La journaliste, autrice et défenseuse des droits humains Narges Mohammadi a écopé d'une peine de prison supplémentaire d'un an, portant la durée totale de son emprisonnement à 10 ans et 9 mois, assortis de 154 coups de fouet. En 2021 et 2022, elle avait déjà été condamnée pour "propagande contre l'État" et "menace pour la sécurité de l'État".

Une militante persécutée

Narges Mohammadi a vécu la majeure partie de sa vie dans les prisons iraniennes. Le régime s'en prend à elle dès sa jeunesse, alors qu'elle est encore étudiante et qu'elle signe des articles sur les droits des femmes dans une revue de son université.

Directrice adjointe du Centre pour la défense des droits humains et présidente du comité exécutif du Conseil national de la paix en Iran, Narges Mohammadi lutte pour le respect des droits des Iraniens et Iraniennes au quotidien. Mais cet engagement permanent lui vaut un harcèlement des autorités.

En 2020, elle quitte ainsi la prison après 8 années d'enfermement. Mais, quelques mois plus tard, elle est à nouveau convoquée devant les tribunaux, accusée de propagande et de propos diffamatoires, et condamnée à 30 mois

de prison.

Une spirale autoritaire l'entraîne dans une peine qui s'allonge de plus en plus : en janvier 2022, le tribunal révolutionnaire de Téhéran rajoute ainsi 8 années de prison d'un coup, pour "complot contre la sécurité de l'État". Pour l'organisation PEN America, la prolongation la plus récente de sa sentence relève "d'une stratégie cynique, qui cherche à faire taire la voix courageuse et frondeuse qui s'élève de derrière les murs de la prison d'Evin".

Même enfermée, Narges Mohammadi poursuit en effet son œuvre d'information, de sensibilisation et de lutte contre le pouvoir autoritaire. En 2022, elle a ainsi publié White Torture, qui réunit plusieurs de ses entretiens avec des détenues des prisons iraniennes. Mohammadi y décrit les



méthodes des gardiens iraniens et de l'administration pénitentiaire : "torture psychologique", "harcèlement", "refus de traitement médical" ou encore des "passages à tabac".

En fin d'année, elle avait dénoncé les agressions sexuelles subies par les femmes arrêtées dans le cadre des manifestations ayant suivi la mort de Mahsa Amini.

AZIMUTS INFOS

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les voitures ont toutes besoin d'un système de refroidissement avec liquide, car l'échange de chaleur est plus efficace au contact d'un fluide qu'avec celui de l'air atmosphérique seul. La principale fonction du liquide de refroidissement est d'apporter la chaleur du moteur vers le radiateur, pour préserver le véhicule de la surchauffe ou du gel. Il garantit ainsi une température inférieure à 100 degrés l'été, et empêche le moteur de geler l'hiver.

D'autre part, le liquide de refroidissement permet de réduire les dépôts calcaires dans le moteur, et protège les matériaux métalliques de l'oxydation. Ainsi, il contribue à la durée de vie du véhicule et minimise son usure.

Quels sont les types de liquides de refroidissement ?

Il existe deux grands types de liquides de refroidissement :

* Liquide de type C, qui est fait à base de matière minérale. Généralement de couleur bleu ou vert.

* Liquide de type D ou G, fait à partir de matières d'origine organique. Généralement de couleur jaune.

Comment fonctionne le liquide de refroidissement ?

Le liquide de refroidissement circule à l'intérieur du moteur, en passant par le bloc et la culasse, où il accumule la température élevée générée par les explosions de combustion du mélange air-carburant.

Cette chaleur est ensuite transportée hors du moteur par des conduits et des tuyaux métalliques jusqu'au radiateur, qui est l'échangeur de chaleur pour ce type de refroidissement. Les fluides de refroidissement sont dits "caloporteurs", c'est-à-dire qu'ils transportent des calories.

Dans le radiateur, le liquide de refroidissement passe par des serpentins qui sont exposés à l'air atmosphérique, ce qui refroidit le fluide, d'autant plus si le ventilateur est activé, ce qui accélère le processus. Ensuite, le fluide retourne au moteur par la pompe à eau, qui l'injecte sous pression dans l'hélice.

De cette façon, avec un liquide de refroidissement plus froid, le moteur commence à fonctionner dans une plage de température plus basse, ce qui évite la surchauffe.

DENDROCHRONOLOGIE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La dendrochronologie (du grec *dendron* "arbre" et *chronos* "temps") est une discipline visant à dater un arbre grâce à l'étude de ses cernes. Elle est notamment utilisée lors de fouilles archéologiques ou en paléohistoire, mais permet aussi d'étudier la climatologie (reconstitution d'anciens climats), les pratiques sylvicoles ou les agressions subies par la forêt. La dendrochronologie peut même être employée pour la datation d'instruments à cordes ou les charpentes de châteaux et d'églises.

Principe de la dendrochronologie

Les arbres grandissent par cycle saisonnier : lors du printemps, ils produisent beaucoup de bois et la croissance ralentit en été pour s'interrompre totalement pendant l'automne et l'hiver. Cette alternance crée des cernes dans le tronc qui se visualisent lorsque l'arbre est coupé. On peut ainsi non seulement dater l'âge de l'arbre, mais aussi voir les conditions écologiques et climatiques d'une année particulière (les cernes seront, par exemple, plus étroites si l'arbre a connu une sécheresse au printemps). Les cernes donnent aussi une indication sur la nature des sols, la luminosité ou les activités humaines : les défrichements favorisent par exemple la croissance du bois, d'autres comme l'émondage perturbent le développement de l'arbre.

Tous les arbres produisent des cernes et peuvent donc être soumis à datation. Cependant, le chêne et le sapin sont les plus utilisés car on dispose d'un important historique de données pour ces essences avec des référentiels régionaux et locaux permettant d'établir de comparaisons.

Comment mesurer l'âge d'un arbre ?

Il n'est pas forcément nécessaire de procéder à la coupe de l'arbre pour procéder au comptage des cernes : on arrive à prélever des échantillons sous forme de carottes dans le tronc. En général, on mesure les cernes à une hauteur de 1,50 mètre de haut. Un arbre grossit d'environ 2,5 cm par an ; un chêne de 2,5 m de diamètre aura donc environ 100 ans, mais comme signalé précédemment, sa croissance est moindre s'il pousse dans un bois avec une faible luminosité.

La croissance est aussi variable selon les espèces (le séquoia géant peut ainsi gagner jusqu'à 15 cm par an) et l'âge de l'arbre, un arbre jeune va pousser de 4 à 5 cm par an, puis la largeur des cernes diminue à partir de 80 ans. Il est parfois impossible d'utiliser la dendrochronologie sur les très vieux arbres lorsque le tronc est dédoublé, déformé ou creux.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

CHARTRE DE LOMÉ SUR LA SÉCURITÉ MARITIME

2 ratifications en 7 ans

"Il faut avancer", crient les femmes du secteur

Ça n'avance pas pour la ratification de la Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique (Charte de Lomé), adoptée le 15 octobre 2016 à Lomé par la session extraordinaire de la conférence de l'Union africaine. Presque sept ans après, les pays ne se bousculent pas pour la ratifier. A ce jour, bien que 35 pays africains aient signé la Charte de Lomé, seuls deux l'ont ratifiée : le Togo (1er pays à l'avoir ratifiée le 30 décembre 2016) et son voisin, le Bénin.

Late Pater

C'est pour faire tomber ce mur d'échec auquel font face les autorités togolaises, qui se sont bien défendues pour abriter le sommet fondateur de la Charte, que les femmes du secteur maritime, réunies au sein de l'African women in maritime organization (WIMAFRICA) et appuyées par le Port autonome de Lomé, viennent de se réunir, ce 1^{er} août 2023 à Lomé, autour du thème évocateur «Contribution de la femme africaine pour la ratification de la charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement en Afrique». Il s'est agi d'une activité de sensibilisation autour des grands axes de la Charte de Lomé, ses enjeux pour les femmes et les perspectives pour contribuer à sa mise en vigueur. Ce thème «nous interpelle en tant qu'acteur pour l'émergence et un leadership

accru face aux enjeux maritimes. Nous mesurons donc les défis et les obstacles auxquels nos Etats africains et nos ports sont confrontés pour préserver la sûreté et la sécurité en vue de garantir un développement durable», a indiqué la présidente continentale de WIMAFRICA et directrice commerciale du Port de Lomé, Mme Adanlété Lawson Yevona. Les obstacles sont handicapants et on ne s'empêche pas, dans certains milieux, à parler de conspiration. Aussi, à la suite de la présidente continentale de WIMAFRICA, une source confiée à L'UNION : «l'obstacle, c'est l'Union africaine qui devrait adopter des textes additifs exigés par les Etats avant la ratification. Malheureusement, certains grands pays africains, de connivence avec des puissances hors du continent, demandent en douce de ne pas avancer».

Quand on en arrive là, la partie africaine semble perdre la voix,

elle qui peine toujours à avoir une position unanime sur l'essentiel durant plus de 60 ans de ce qui est perçu comme une indépendance. Qu'à cela ne tienne, du côté de WIMAFRICA, créée en 2015, on ne veut pas croire à une tendance irréversible de défaite. L'atelier de sensibilisation de Lomé a défini les grands axes aux femmes dans l'optique des plaidoyers à faire auprès des différentes autorités compétentes pour la ratification de la Charte. Et au niveau du ministère togolais de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière, l'engagement est renouvelé de les y aider.

A noter que, sur la ligne de départ, ce sont 30 des 54 pays africains qui avaient signé et adopté la Charte de Lomé le 15 octobre 2016. L'un des principaux points forts de cette Charte est la reconnaissance du fait qu'aucun pays ne peut, à lui seul,



La table officielle lors de la réunion de WIMAFRICA

prévenir les menaces maritimes ou développer durablement son domaine maritime. La Charte appelle les États signataires et les partenaires à travailler ensemble dans les domaines de la formation, de l'éducation, du commerce et de l'industrie. Elle se veut, une fois mise en vigueur, un cadre juridique de coopération et d'harmonisation des actions pour réprimer les actes de piraterie, les trafics illicites de tout genre par voie maritime et la pollution des eaux. Le jour de son adoption, on parlait d'une décision «sage et consensuelle, mais

surtout courageuse». Surtout que, sur 54 pays que compte l'Afrique, 38 sont côtiers et plus de 90% des importations et exportations africaines transitent par les mers. La zone maritime africaine, de par ses potentialités économiques, est donc un espace vital pour l'Afrique qui, malheureusement, tend à devenir un lieu de prédilection des activités criminelles de tous genres, en particulier, la piraterie, le vol à main armée, les trafics et la pêche illicites, le déversement des déchets toxiques...qui ont sérieusement mis à mal la liberté

de navigation bien au-delà de l'Afrique. L'entrée en vigueur de la Charte de Lomé «marquera, sans nul doute, une nouvelle étape décisive dans la dynamique de préservation de l'environnement marin sous toutes ses formes et de développement d'une croissance durable pour notre continent», ajoutait-on en plus.

Selon l'article 50 de la Charte, celle-ci entre en vigueur trente (30) jours après le dépôt du quinzième (15^{ème}) instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

PROMOTION DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

La filière Anacarde a besoin de 23,9 Milliards FCFA sur la période 2014-2018 pour son développement

F. Woussou

La mise en place de la politique agricole du Togo (2016-2030) assortie d'un programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026) a permis une réorganisation du paysage agricole à travers la promotion des chaînes de valeur des filières porteuses ainsi qu'une mise en œuvre des instruments nécessitant un environnement institutionnel adapté. La filière de l'anacarde est l'une des filières phares à haute valeur ajoutée dont la promotion contribue à l'accroissement durable des revenus des acteurs ainsi qu'à l'augmentation du produit national brut (PNB). Au ministère de l'agriculture, on évoque sa forte capacité à contribuer à la création d'emplois et de revenus ; sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sa grande opportunité pour l'exportation. Commercialisé sous plusieurs formes dont la noix brute, l'amande blanche, amande torréfiée, la pomme etc... et ses produits dérivés, c'est l'un des plus importants produits de rente d'exportation du Togo.

Une faible production

Selon les chiffres de la direction des statistiques agricoles

(DSID), en 2014, l'effectif des producteurs d'anacarde au Togo était de 18 262 sur une superficie de 18 527,45 ha avec une production de 6268 tonnes. En 2022, le nombre de producteurs a progressé pour se situer à environ 31 561 personnes, soit 24% de femmes (CIFAT). L'anacarde se produit dans quatre (04) régions du Togo (Plateaux, Centrale, Kara et Savanes). La production reste cependant très concentrée dans la région centrale et la partie Est de la région des plateaux. Ces deux (02) régions totalisent à elles seules 89% de la production (DSID, 2014) avec des rendements moyens variant entre 227 kg/ha à 428 kg/ha selon les régions. Ceci traduit non seulement l'existence de très nombreuses petites exploitations, mais aussi la faiblesse des rendements obtenus étant donné que le potentiel des variétés utilisées se situe autour de 1500kg/ha. Le matériel local utilisé donne un rendement moyen de 390 kg/ha (DSID, 2014).

Les raisons de cette faible production sont inhérentes aux terres peu exploitées, au faible niveau de formation des producteurs ; aux difficultés d'accès aux facteurs de productions (terres, équipements, pesticides, etc.) ; à

la faible maîtrise des méthodes de contrôle des ravageurs et maladies et au manque d'aires de séchage appropriées des noix. On évoque aussi l'éloignement des pépinières des exploitations ; la faible utilisation des bonnes pratiques ; la faible disponibilité de matériel végétal amélioré, la faible structuration ; la faible collaboration avec certains partenaires ; le manque de magasins de stockage et la faible mécanisation de la production.

A ces difficultés, il faut ajouter l'indisponibilité de la main d'œuvre, le vieillissement des plantations ; les aléas climatiques, les feux de brousse anarchique ; la pression accrue des ravageurs insectes.

Investir dans la filière

En collaboration avec les acteurs de la filière anacarde, un plan d'action d'investissement a été initié et vise à relancer la promotion et le développement de la filière en vue de répondre aux faiblesses et menaces liées aux différents maillons pour permettre un accroissement des revenus des acteurs. Ce Plan nécessite un investissement total de 23,9 Milliards FCFA dont 8,6 Milliards FCFA pour l'Etat et 15,3 Milliards FCFA pour le Conseil interprofessionnel de la filière



anacarde du Togo (CIFAT) sur la période 2014-2018. Pour permettre que la filière anacarde continue par jouer son rôle de moteur de développement de l'économie, les actions doivent être menées pour soutenir les acteurs de la filière.

L'objectif global du plan est de contribuer au développement de la filière anacarde au Togo à travers l'amélioration de la production, le développement et la valorisation des produits d'anacarde pour un accroissement des revenus des acteurs des différents maillons de la filière. Plus spécifiquement il s'agira de : Augmenter la production nationale ; Améliorer la qua-

lité des produits de l'anacardier ; Valoriser les produits et sous-produits de l'anacardier ; Améliorer la gouvernance de la filière anacarde ; Faciliter le financement de la filière anacarde. « Pour atteindre les objectifs ci-dessus indiqués, la mise en œuvre de la stratégie s'appuiera sur trois (03) principaux axes stratégiques. Il s'agit de : **Axe 1 : Amélioration de la production des noix de cajou ; Axe 2 : Développement et valorisation des produits et sous-produits de l'anacarde et Axe 3 : Facilitation de la gouvernance et le financement de la filière anacarde** », fait-on savoir au ministère de

l'Agriculture.

Pour une réussite de ce plan d'action d'investissement, il est requis la collaboration entre les différents acteurs des chaînes de valeur de la filière pour la mobilisation des ressources internes ; la meilleure répartition des ressources mobilisées pour appuyer le fonctionnement interne de chaque maillon ; le soutien de l'État et des PTF à travers la mobilisation des ressources au profit de la filière ; le renforcement des capacités des différents services techniques devant intervenir dans les différentes activités (recherche, vulgarisation, appui-conseil, suivi et gouvernance).

BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT

Baisse des recettes non fiscales au 1^{er} trimestre

F. Woussou

A fin mars 2023, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 18,53%, soit un montant de 362,05 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 1.953,48 milliards de FCFA. Cette réalisation est en baisse de 8,23% par rapport à la même période de 2022. Si les recettes fiscales ont augmenté de 19,61%, comparée à la réalisation de la même période en 2022 (voir notre précédente parution), les recettes non fiscales, elles, ont connu un recul de 14 milliards en glissement annuel.

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes. Les recettes non fiscales recouvrées à la fin du premier trimestre 2023 s'élevaient à 4,90 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 60,07 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 8,16%. Comparées aux réalisations de fin mars 2022 qui se chiffrent à 19,22 milliards de FCFA, elles ont baissé de 14,32 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 74,51%. Cette régression s'explique par le non recouvrement des dividendes et des commissions sur transferts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au cours de la période sous revue.

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés au premier trimes-

tre 2023 s'élevaient à 1,16 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 29,23 milliards soit un taux de réalisation de 3,97%. Cette réalisation s'explique par le faible niveau de recouvrement des dividendes et des redevances minières dont la mobilisation intervient habituellement à partir du deuxième trimestre. Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin mars 2022, qui s'élevait à 3,94 milliards de FCFA, montre une baisse de 2,78 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 70,56%. Cette baisse s'explique par le décalage du recouvrement des dividendes de la BCEAO.

En ce qui concerne les droits et les frais administratifs, composés de recettes des régies, des recettes consulaires, des redevances des documents d'identification (RDI), des redevances de fréquences (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, ils ont été recouverts à hauteur de 1,65 milliard soit un taux de réalisation de 14,05%. Comparé à la réalisation de la même période de l'année 2022 qui était de 1,42 milliard, on note une légère amélioration du recouvrement des droits et frais administratifs. Cette hausse s'explique par les efforts de recouvrement et du renforcement des contrôles effectués par la RGE. Pour 2023, les droits et frais administratifs sont prévus pour 11,74 milliards de FCFA.

Les autres recettes non fiscales, constituées des recettes de la Société de Recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier

(PADSP), sont recouverts à hauteur de 1,26 milliard de FCFA pour une prévision annuelle de 11,41 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 11,04%. Ces réalisations, comparées à celles de fin mars 2022 qui étaient de 2,72 milliards de FCFA, font ressortir une baisse de 1,46 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 53,68%. La régression s'explique par la non réalisation des surcotes due aux conditions défavorables du marché financier en début d'exercice 2023.

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) à fin mars 2023 est de 14,49%, soit 31,16 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 215,07 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2022, les dons ont enregistré une progression de 96,17%, soit 15,27 milliards de FCFA. « **Les appuis budgétaires prévus pour un montant de 11,97 milliards de FCFA n'ont pas connu de réalisation à fin mars 2023** », fait-on savoir au ministère

de l'économie et des finances. Quant aux produits financiers (les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers), Pour une prévision de 7,34 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 0,83 milliard de FCFA à fin mars 2023 soit un taux de recouvrement de 11,31%. Comparées aux réalisations à fin mars 2022 qui se chiffraient à 11,12 milliards de FCFA, on note une baisse de 10,29 milliards de FCFA, soit une régression

de recouvrement de 92,54%. Cette régression s'explique essentiellement par le décalage du recouvrement des commissions sur transferts de la BCEAO.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin mars 2023 est de 13,85%, soit 106,12 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 766,24 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2022, les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 39,56%.

VOLONTARIAT DE COMPÉTENCE

La 18^e vague a prêté serment

F. Woussou

Une nouvelle cohorte de volontaires nationaux vient de prêter serment. Pour cette nouvelle vague, ils sont 684. Ils s'engagent à servir la Nation, en contribuant au développement socio-économique du pays. Ils ont juré d'accomplir leur mission avec dévouement, humilité, neutralité, professionnalisme et d'œuvrer à la promotion des actions de développement du pays. « **La prestation de serment des volontaires est un acte de don de soi fait par le jeune qui s'engage devant la Nation à se mettre au service du bien-être collectif** », indique-t-on au ministère chargé de la jeunesse. Leur engagement au service des communautés démontre l'importance qu'ils accordent au développement du pays. « **J'ai postulé parce que je désire, à ma manière, contribuer au développement du Togo** », a indiqué un des volontaires.

La cérémonie de prestation de serment qui s'est déroulée simultanément à Lomé et Kara, intervient après deux jours de formation sur les valeurs du volontariat afin de mieux réussir leur mission. Le Directeur de l'ANVT a rappelé que la cérémonie de prestation de serment marque le début de la mission du volontaire qui met ses compétences et connaissances au service des

communautés. Il a encouragé les volontaires à s'intégrer pleinement et à maintenir leur engagement envers cette noble cause. Ces nouveaux volontaires débiteront leur expérience à partir du mois de Septembre prochain. Ils serviront là où le besoin se fera sentir. Ils feront leur expérience pendant douze mois qui seront renouvelés si nécessaire.

Pour le Gouvernement, au-delà de l'engagement massif des jeunes togolais au service des populations à la base, le volontariat national s'avère être un excellent tremplin pour améliorer le profil des jeunes issus des universités et des différentes écoles de formations. Selon le Directeur de Cabinet du ministre le programme de volontariat a permis de mobiliser 24 214 volontaires nationaux de compétences depuis son lancement en 2011, affectés dans différents secteurs de développement tels que l'éducation, la santé et le développement communautaire. Sur les 17 538 démobilisés qui ont participé au programme, 7 143 ont réussi à trouver de nouvelles opportunités d'emploi grâce à leur expérience en tant que volontaires.

Pour le Directeur Général de l'ANVT, les études ont montré que le volontariat a un impact positif sur le terrain et participe à la qualité des indicateurs en matière de santé, éducation, environnement, agricul-



ture. « **Le deuxième impact jaillit sur les jeunes volontaires eux-mêmes. Ceux qui s'engagent ne sont plus les mêmes personnes. C'est des jeunes qui deviennent beaucoup plus dévoués, beaucoup plus engagés, beaucoup plus déterminés et qui sont plus compétitifs sur le marché des emplois** », soutient Omar Agbagba.

Le volontaire national est une personne physique qui accepte de donner de son temps et de sa disponibilité au service d'une structure ou d'une cause d'intérêt général de façon désintéressée. Le volontaire national est mobilisé par l'ANVT et est déployé auprès d'une structure d'accueil qui assure sa supervision. Il est lié à l'ANVT et à la structure d'accueil par un contrat écrit de volontariat dont les conditions de conclusion et les modalités d'exécution sont définies par l'ANVT suivant la

Loi N° 2014-011 portant modification de la Loi n° 2011-011 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat national au Togo. (Article 5 et suivants).

Il existe différentes sortes de volontariat : le Volontariat de compétence (Avoir entre 18 et 35 ans, être diplômé sans emploi, Jouir de tous ses droits civiques) ; le Volontariat d'Engagement Citoyen (Avoir entre 18 et 35 ans, avoir un niveau d'étude inférieur ou égal à la classe de Terminale, ne pas avoir une activité au moment de l'enrôlement) ; le Volontariat International (Avoir entre 18 et 35 ans, avoir une expérience dans le volontariat national, être motivé pour le VIR) et le Volontariat Senior (Avoir au moins 50 ans, être retraité ou avoir une expertise dans un domaine spécifique, être disponible à partager son expérience).

SANTÉ +

Cette maladie rare transmise par les tiques arrive en Europe

Les autorités sanitaires britanniques ont confirmé l'apparition du virus de l'encéphalite à tiques en Angleterre. Le risque qu'il représente pour l'humain reste toutefois très faible.

Le virus de l'encéphalite à tiques (TBEV), un virus transporté par les tiques, est susceptible de se trouver en Angleterre. Une nouvelle évaluation des risques -- publiée par l'Agence britannique de sécurité sanitaire -- alerte de la présence du virus potentiellement mortel dans plusieurs régions, comme les zones frontalières du Hampshire et du Dorset, ainsi que du Norfolk et du Suffolk. « **Il y a eu 3 cas d'encéphalite à tiques probables ou confirmés acquis en Angleterre depuis 2019, dont un lié à la région du Yorkshire en 2022. Ce cas, en 2022, est le premier cas confirmé en Angleterre.** »

Le TBEV est endémique dans de nombreuses régions du monde, y compris en Europe. En France, des habitants du département de l'Ain ont été infectés par le virus en 2020. Il engendre des maladies de gravités diverses telles qu'une infection asymptomatique, une légère maladie pseudo-grippale ou encore une grave infection du système nerveux central (comme une méningite ou une encéphalite). Le TBEV est mortel dans 2 à 3% des cas.

Une surveillance accrue au Royaume-Uni

L'agence britannique rappelle qu'une personne doit consulter un médecin généraliste si elle se sent mal après une piqûre de tique ou si elle présente des symptômes de méningite (maux de tête sévères, raideur de la nuque...) ou des symptômes neurologiques (crise d'épilepsie inhabituelle, confusion, faiblesse des bras et des jambes, changement de la vision, troubles de l'élocution).

Si le risque que le virus représente pour le grand public reste très faible, l'agence britannique a recommandé de modifier les tests dans les hôpitaux afin que tout nouveau cas puisse être détecté rapidement. « **Des recherches sont en cours pour déterminer pourquoi le virus a été trouvé plus fréquemment dans les tiques ces dernières années.** »

AFFATURAGE ET CRÉDIT-BAIL AU TOGO

Un encours en hausse

Late Pater

D'après des chiffres repris par la presse nationale et attribués au ministère togolais de l'Économie et des finances, l'encours de l'affacturage a atteint 19 milliards de francs Cfa au premier trimestre 2023 contre 7 milliards de francs Cfa un an plus tôt. En progression donc. A fin juin 2022, les opérations d'affacturage avaient accroché la barre des 9 milliards de francs Cfa. Toujours à fin mars 2023, on indique que le crédit-bail a doublé en un an pour atteindre 23 milliards de francs Cfa. En juin 2022, on notait une hausse annuelle de 16% avec les 14 milliards de francs Cfa atteints. Du côté des officiels, on s'en réjouit logiquement car les acteurs prennent goût à ces deux nouveaux instruments économiques. Avec l'autorisation accordée

à l'établissement financier à caractère bancaire (African Lease Togo) qui a démarré ses activités en octobre 2019 pour exercer l'activité d'affacturage, les entreprises recourent de plus en plus à cet instrument financier : 0,176 milliard de francs Cfa en 2019 ; 0,995 milliard de francs Cfa en 2020 ; et 4,8 milliards de francs Cfa en 2021.

Ce n'est qu'en février 2022 que l'Exécutif togolais a adopté la loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA), votée en octobre suivant par l'Assemblée nationale. Le communiqué final rappelait que l'affacturage permet à une entreprise de confier la gestion de ses créances à une société financière afin d'obtenir des liquidités pour le financement de ses activités courantes. Il est donc

une solution de financement à court terme pour les entreprises. Jusqu'à présent méconnu du grand public et très peu utilisé par les entreprises elles-mêmes, il s'agit d'aider les entreprises dans la gestion de leur besoin en fonds de roulement, en leur proposant un service de financement de leurs créances commerciales. Avantages : mieux gérer sa trésorerie, éliminer le risque d'impayés et se concentrer sur son business. Toutefois, on liste aussi ses inconvénients : des contrats trop chers pour les très petites et moyennes entreprises ; une solution très contraignante ; une relation client en péril ; et une solution limitée.

En 2022, le Burkina Faso était considéré comme une référence en matière de développement de l'activité d'affacturage dans l'Union monétaire.

Les non spécialistes ont tendance à confondre l'opération d'affacturage avec celle de crédit-bail. Au Togo, la loi sur l'activité de crédit-bail date de 2019. Le crédit-bail est généralement défini comme un mode de financement des investissements : c'est l'équivalent pour les entreprises de la location avec option d'achat. Mieux connu sous le nom de «leasing», il s'agit d'une opération financière par laquelle un établissement de crédit dénommé le «crédit-bailleur» donne en location à un crédit-preneur des biens d'équipement, tel qu'un fonds de commerce, de l'outillage, une voiture, un parc automobile ou des biens immobiliers. A un moment quelconque du contrat mais, le plus souvent à l'échéance, le crédit-preneur peut décider de devenir propriétaire du ou des biens ou des droits qui ont été l'objet du contrat.

FOOTBALL/ COUPE DU MONDE 2023

Le Nigeria échoue aux portes des quarts de finale

L'Angleterre sera bien au rendez-vous des quarts de finale de cette Coupe du monde 2023. Les Three Lionesses se sont qualifiées dans la douleur face au Nigeria au terme de la séance des tirs au but (0-0, t.a.b. 4-2), après notamment avoir joué la prolongation en infériorité numérique après l'expulsion de Lauren James.

Hervé A.

C'est définitivement une Coupe du monde haute en pression que nous font vivre les équipes engagées. L'Angleterre défait le Nigeria en huitièmes de finale lundi 7 août. Après 90 minutes de jeu suivies d'une prolongation de deux mi-temps, les joueuses ont été contraintes de se départager aux tirs au but, le score étant toujours vierge. À cet exercice, ce sont les Anglaises qui l'ont emporté (0-0, t.a.b. 4-2).

Si sur le papier les joueuses de Sarina Wiegman paraissent favorites, la réalité a montré un match tout à fait différent que ce que les statistiques laissent entendre. Il faut dire que dès les premières minutes de jeu, les Nigériennes ont fait preuve d'une énorme intensité physique, laissant leurs adversaires sur le carreau.

Les Anglaises, à la peine, ont joué à se faire peur au Suncorp Stadium de Brisbane, d'autant plus après le penalty annulé à la 34e. Manquant de

précision, reprises à chaque tentative d'attaque, l'inquiétude n'a cessé de monter dans les rangs des Three Lionesses. En face, les joueuses de Randy Waldrum ont enchaîné les occasions, montrant une implication mentale, technique et tactique stupéfiante.

Déjà en difficulté, l'Angleterre a été contrainte de jouer en infériorité numérique après le carton rouge de Lauren James pour un geste antisportif sur Michelle Alozie (86e). Pour se départager, les deux équipes se sont confrontées au dur exercice des tirs au but, le score étant toujours nul et vierge après le temps réglementaire.

Après plusieurs frappes non cadrées du Nigeria, l'Angleterre en a profité pour s'offrir une balle de match concluante, lui permettant de se qualifier en extremis en quarts de finale.

"C'était un match très, très difficile, on a pris un carton rouge mais on a été solides pendant la prolongation et on l'a emporté aux tirs au but. Je



suis très fière de l'équipe et de la manière dont elle s'est comportée", Sarina Wiegman, sélectionneuse de l'équipe d'Angleterre, après la qualification pour les quarts de finale du Mondial à l'issue des tirs au but face au Nigeria.

De son côté, Randy Waldrum, sélectionneur de l'équipe du Nigeria regrette les nombreuses occasions gâ-

chées. " On a eu des opportunités pour l'emporter mais malheureusement nous ne sommes pas parvenus à les convertir. [...] On a eu les meilleures occasions, on a touché la barre transversale à deux reprises. On a été un peu malchanceux de ne pas inscrire de but. [...] Mais il faut reconnaître que l'Angleterre est une grande équipe ", reconnaît-elle.

PSG

Neymar a annoncé à Nasser Al-Khelaïfi son envie de quitter le PSG !

Après six ans passés au club et malgré une tournée estivale encourageante, le Brésilien a annoncé à son président son envie de plier bagage. Le PSG pourrait perdre sa MNM en un été.

On connaissait la volonté du Paris Saint-Germain de vouloir construire autour de Kylian Mbappé et de se débarrasser de Neymar et de Lionel Messi, deux énormes salaires aux rendements très discutables, notamment en Ligue des Champions. Quelques semaines plus tard, le club de la capitale est finalement confronté à un sérieux cas de conscience. Messi est parti, le divorce avec Kylian Mbappé est consommé et Neymar a visiblement changé d'avis.

En un été, le PSG pourrait donc perdre entièrement sa MNM. L'Équipe annonce en effet que l'international brésilien a annoncé dimanche à Nasser Al-Khelaïfi qu'il voulait quitter le PSG malgré les quatre juteuses années de contrat qu'il lui reste à Paris. Cette an-

nonce peut surprendre puisque le Brésilien avait annoncé son envie de rester dans la capitale française il y a quelques jours. "J'espère (jouer cette saison) au PSG, j'ai un contrat avec le Paris Saint-Germain et jusqu'à présent personne ne m'a rien dit (...) Même s'il n'y a pas d'amour entre les fans et les joueurs, je serai là. Avec amour ou sans amour, mais avec Neymar."

Le départ de Messi et le pourrissement des relations entre Mbappé et son club semblaient d'ailleurs jouer en faveur du numéro 10 qui a signé une tournée estivale asiatique fort prometteuse. Mais le quotidien explique qu'à son retour à Paris, Neymar a réuni sa famille et ses conseillers pour acter cette envie de mettre un terme à son aventure parisienne. Toujours marqué par les incidents survenus avec les supporters rouge et bleu, notamment devant son domicile, Neymar n'a qu'une priorité : revenir au FC Barcelone. " Tout le monde sait que le Barça le veut ", a même indiqué une source



proche du dossier au journal.

Cette information tombe en tout cas à pic, car Neymar est au cœur d'intenses rumeurs évoquant un possible retour au Barça ces derniers jours. Un come-back qui divise au sein même du club blaugrana. Une chose est sûre : si Neymar veut revenir en Catalogne, il devra faire des concessions finan-

cières. De son côté, Joan Laporta ne dira sans doute pas non à un tel scénario, surtout pour faire oublier le couac Dembélé, et ce, même si Xavi ne semble pas emballé. Reste toutefois à connaître la position d'un PSG pas forcément désireux de dissoudre la MNM en un seul été.

MULTISPORT/JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Zeina Mina : " Je peux dire que le pays-hôte a réussi "

Le rideau est tombé, dimanche 6 août, sur la 9ème édition des Jeux de la Francophonie. L'événement sportif et culturel a pris fin comme il avait commencé, vendredi 28 juillet : par une cérémonie au stade des Martyrs de Kinshasa, capitale de la RDC, devant des tribunes pleines et une foule en liesse.

Que faut-il en retenir ? Une évidence, en premier lieu : les Jeux ont eu lieu. Reportés à deux reprises, régulièrement annoncés comme au bord de l'annulation, puis boudés par plusieurs délégations d'Europe et d'Amérique du nord, ils se sont déroulés aux dates et sur les sites prévus, sans tourner au scénario catastrophe craint par certains observateurs.

Zeina Mina, la directrice générale du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), l'a résumé à l'avant-veille de la clôture, lors d'un point presse en visioconférence : " Les Jeux de la Francophonie ont pu être tenus. Ils se sont déroulés sans le moindre incident, dans des bonnes conditions. La préparation a été difficile, plusieurs sites ont

été terminés à la dernière minute. Mais les choses ont été faites. C'est un miracle congolais. Aujourd'hui, je peux dire que le pays-hôte a réussi. "

La Libanaise l'a relevé en détaillant ses chiffres : la participation, sans atteindre le niveau de certaines éditions antérieures, s'est avérée très respectable. Au total, 3 535 participants, dont 1 819 athlètes et artistes. A une centaine de compétiteurs près, un résultat identique à celui des Jeux de la Francophonie 2017 en Côte d'Ivoire.

Autre leçon, connue avant même le début des épreuves, mais confirmée sans nuance par le classement des médailles : tous les pays de l'espace francophone n'ont pas joué le jeu avec le même engagement. Pour résumer, l'Afrique a pris l'événement au sérieux. L'Europe et le Canada y sont allés à reculons, ou pas allés du tout dans le cas du Québec.

Grande première : le Maroc termine en tête du classement des médailles. Cinquante-huit places sur le podium pour les Marocains, dont 23 titres. Un carton.



Derrière, la Roumanie s'offre une solide deuxième place (28/17), devant un trio de pays africains (Cameroun, Sénégal, Burkina Faso). Avec 34 médailles, mais seulement cinq en or, la RDC réalise la plus belle moisson de son histoire. En nombre de places sur le podium, le pays-

hôte grimpe même au 4ème rang du classement. Le Togo, de son côté, récolte trois maigres médailles dont deux en argent et une en bronze.

Pour la RDC, Kinshasa 2023 pourrait marquer un tournant. Patrick Muyaya, le porte-parole du gouvernement, l'a souligné à l'heure du bilan : " L'image transmise au monde avec ces Jeux n'a pas de prix. " Avec les infrastructures construites pour l'occasion, et une expérience de l'organisation acquise à la dure, le pays-hôte peut voir plus loin, au moins dans un premier temps au niveau africain.

Pour les Jeux de la Francophonie, le pire a été évité. Une annulation, après le retrait du Nouveau-Brunswick et un double report, leur aurait sans doute été fatale. Mais Zeina Mina l'a confirmé à FrancsJeux : deux pays ont déjà envoyé une lettre d'intérêt pour organiser les Jeux en 2027. Ils seront annoncés au mois de septembre. Selon nos informations, il s'agirait du Bénin et de l'Arménie. Une ville française réfléchirait également à se lancer dans l'aventure.

BREVES

L'Australie en veut beaucoup plus

Quelques semaines seulement après avoir renoncé aux Jeux du Commonwealth 2026, initialement attribués à l'Etat du Victoria, l'Australie lorgne sur un événement majeur du calendrier sportif international. Pas le moindre : le Mondial masculin de football.

La fédération australienne (Football Australia) a annoncé en fin de semaine passée, par la voix de son directeur général, " étudier " actuellement des candidatures à la Coupe du Monde des clubs élargie et la Coupe du Monde masculine. Notre vision est d'être à la fois local et mondial, a expliqué James Johnson.

Et la façon dont nous pouvons donner le meilleur de nous-mêmes en Australie, c'est lorsque nous apportons du contenu footballistique mondial, à savoir les plus grands événements du monde, à nos communautés locales. Nous considérons donc que le succès de la Coupe du Monde féminine est un tremplin pour les candidatures à d'autres compétitions.

Les Australiens ne se contentent pas d'afficher leurs ambitions, ils leur donnent déjà une date. Toujours selon James Johnson, deux événements sont ciblés : la Coupe du Monde des clubs en 2029 et le Mondial masculin en 2034.

Les Australiens avouent être très inspirés par le parcours du Canada, pays-hôte de la Coupe du Monde féminine de football en 2015, puis co-organisateur avec les Etats-Unis et le Mexique du Mondial masculin en 2026. "Un très bon modèle pour nous, suggère James Johnson. Ce que nous pouvons apprendre des Canadiens, c'est que si vous organisez de grands tournois, des organisations comme la FIFA se sentent à l'aise pour vous donner plus."

Marseille désormais fixé

Alors que l'Olympique de Marseille doit affronter les Grecs du Panathinaïkos ce mercredi 9 août pour le troisième tour préliminaire aller de la Ligue des champions, le tirage au sort des barrages a été effectué lundi 7 août à 12h10 du côté de Nyon. Les Phocéens pourraient, par la suite, croiser la route de Braga...

L'Olympique de Marseille est désormais fixé. Lundi, au siège de l'UEFA basé à Nyon (Suisse), avait lieu le tirage au sort des barrages de la Ligue des Champions 2023-2024. Si les hommes de Marcelino devront, avant cela, se débarrasser des Grecs du Panathinaïkos au cours du mois d'août (aller le 9, retour le 15), les Olympiens connaissent d'ores et déjà leur futur adversaire en cas de qualification.

Pour rappel, les huit équipes concernées sont réparties de manière égale en 4 équipes têtes de série et 4 équipes non-têtes de série. Les vainqueurs d'un match du troisième tour de qualification sont têtes de série pour le tirage au sort des barrages si l'un des clubs impliqués dans ce match a un coefficient lui permettant d'être tête de série. À ce titre, l'OM - se retrouvant dans la voie de la Ligue - ne sera pas tête de série en barrages.

Dès lors, si les Phocéens parviennent à se qualifier, ils croiseront la route des Portugais de Braga ou des Serbes du Backa Topola. Par ailleurs, le vainqueur du match entre les Glasgow Rangers, pensionnaires du championnat écossais, et les Suisses du Servette FC affrontera le gagnant de la double confrontation opposant les Hollandais du PSV Eindhoven et les Autrichiens de Sturm Graz. À noter qu'en 2024, la Ligue des champions va accueillir 4 équipes supplémentaires, et se déroulera sous la forme d'un championnat (classement final de 1 à 36), mais chaque équipe ne rencontrera "que" 8 adversaires, avec 4 matchs joués à domicile et 4 à l'extérieur.

L'offre hallucinante reçue pour Mohamed Salah

La Premier League a pris cher cet été. Si ces clubs se sont fait plaisir en allant dépouiller les autres championnats européens, les Anglais ont aussi vu comment l'Arabie Saoudite en faisait de même, en allant piocher régulièrement chez les cadors de Premier League.

De nombreux joueurs plutôt cotés ont ainsi fait leurs valises pour s'envoler en direction du pays du Golfe, comme Kalidou Koulibaly, Ruben Neves, N'Golo Kanté, Roberto Firmino ou Edouard Mendy.

Et ce n'est pas terminé. Les dirigeants des plus gros clubs anglais le savent : les Saoudiens ont encore faim et ne vont pas s'arrêter là. Ce week-end, la presse britannique dévoilait d'ailleurs le nom des deux prochaines cibles saoudiennes : Kevin De Bruyne (Manchester City) et Mohamed Salah (Liverpool).

Et le média Al Riyadiah, télévision saoudienne, en dit un peu plus sur les intentions du championnat saoudien concernant Salah. C'est Al-Ittihad, le club qui a déjà recruté Benzema et Kanté, qui souhaite l'enrôler cet été. Et la proposition est alléchante. Pour Liverpool déjà, puisque le club récupérerait une indemnité de transfert de 60 millions d'euros, un joli montant pour un joueur de 31 ans.

Mais aussi pour le principal concerné, qui toucherait lui un salaire démesuré en Arabie saoudite : 180 millions d'euros au total sur deux ans. Sur les réseaux sociaux, son agent Ramy Abbas Issa a tenu à démentir : "si on avait envisagé de partir de Liverpool cette année, on n'aurait pas prolongé l'été dernier. Mohamed est toujours impliqué à Liverpool". Mais on le sait, les démentis dans le foot, ça vaut ce que ça vaut...

CHIFFRES D'AFFAIRES DANS LA CONSTRUCTION, COMMERCE ET SERVICES

La baisse puissance trois, à la fin du 1er trimestre 2023

Late Pater

L'activité de **commerce** a connu une **baisse** générale de son chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2023, de l'ordre de 15,1% par rapport au 4^{ème} trimestre de 2022. Selon la note de l'Institut national de la statistique (Inseed), cette diminution s'explique par la baisse du chiffre d'affaires des activités du «Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles» (-32,2%), du «Commerce de gros et activités intermédiaires» (-12,3%) et du «Commerce de détail» (-13,8%). En glissement annuel, le chiffre d'affaires de l'activité de commerce a aussi baissé de 8,2%.

Dans les détails, la baisse de 32,2% au niveau du «Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles» vient du fait que le chiffre d'affaires de l'activité de «Commerce de véhicules automobiles» a lui-même baissé de 27,2% et celui de «Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles» de 63,8%. Alors que, sur l'année, le chiffre d'affaires de l'activité de «Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles» a plutôt cru de 15,4%. Dans le «Commerce de gros et activités des intermé-

diaires», c'est la diminution imposée par le «Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac» (-23,4%), le «Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures» (-44,2%) et le «Commerce de gros non spécialisés» (-60,0%) qui a provoqué la baisse globale de 12,3%. Le chiffre d'affaires annuel de toute la branche d'activité de «Commerce de gros et activités des intermédiaires» a décliné de 22,7%. Et tandis que le chiffre d'affaires de l'activité de «Commerce de détail» a augmenté de 1,1% sur l'année, en glissement trimestriel, on explique la décroissance de 13,8% par la diminution dans le «Commerce de détail en magasin spécialisé» (-13,3%) et le «Commerce de détail en magasin non spécialisé» (-13,1%).

Le chiffre d'affaires du secteur de la **construction** a également enregistré une **baisse** au 1^{er} trimestre 2023 (-44,8%). Les acteurs la lient au comportement des activités dans les sous-branches «Construction de bâtiments» (-64,9%), «Génie civil» (-0,8%) et «Activités spécialisées de construction» (-10,2). En glissement annuel, cette activité de



En «Construction de bâtiments», le chiffre d'affaires a baissé de 64,9%

la construction a enregistré une progression de son chiffre d'affaires à hauteur de 2,6%. Par activité, on note une autre baisse dans le «Construction de bâtiments», enregistrée cette fois-ci sur l'année, de 19,3% pendant qu'il y a eu une croissance de 6,5% dans le «Génie civil» sur la même période. Le recul de 10,2% au niveau des «Activités spécialisées de construction», lui, est en lien avec la diminution conjuguée du chiffre d'affaires des sous-branches «Travaux d'installation» (-40,1%), «Travaux de finition» (-33,8%) et «Autres travaux spécialisés de construction» (-48,9%). En glissement annuel, la branche a ob-

servé une hausse de son chiffre d'affaires de 309,8%.

La troisième **baisse** globale notée durant le 1^{er} trimestre 2023 est celle du chiffre d'affaires des «Activités des **services marchands**», de l'ordre de 5,6%, contre une hausse de 0,3% en glissement annuel. En partie, cette décroissance est expliquée par la baisse du chiffre d'affaires au niveau des branches «Hébergement et restauration» (-20,2%), «Information et communication» (-14,1%), «Activités de services de soutien et de bureau» (-12,0%) et «Activités pour la santé humaine et l'action sociale» (-14,6%).

A l'intérieur de ces branches,

les -20,2% dans l'activité «Hébergement et restauration» sont induits par une dépréciation du chiffre d'affaires observée au niveau de la sous-branche «Hébergement» (-23,0%) et «Restauration et débits de boisson» (-15,7%). Ici aussi, en glissement annuel, le chiffre d'affaires de la branche a augmenté de 9,0%. Quant à la branche «Information et communication», on voit derrière la baisse de 14,1% au 1^{er} trimestre, l'effet principal de la décroissance des activités des «Télécommunications» et des «Activités informatiques : conseil, programmation», respectivement de 12,5% et de 70,3%. Par rapport au 1^{er} trimestre 2022, le chiffre d'affaires des activités de l'«Information et communication» a baissé de 14,5%. Au 1^{er} trimestre 2023, les activités des «Services de soutien et de bureau» ont connu une baisse de 12,0% qui vient de la diminution dans les sous-branches «Location et location-bail» (-37,9%), «Enquêtes et sécurité» (-7,8%) et «Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager» (-9,5%). En glissement annuel, le chiffre d'affaires des «Services de soutien et de bureau» augmente de 0,4% alors que celui des «Activités pour la santé humaine et

l'action sociale» a baissé de 5,9%.

A côté de ces branches, il y en a d'autres. Comme les «Transports et entreposage» en hausse de 1,5% par rapport au 4^{ème} trimestre 2022 (et une augmentation de 11,4% sur l'année), provenant essentiellement de l'augmentation du chiffre d'affaires des activités des sous-branches «Entreposage et activités des auxiliaires de transport» (+6,3%) et «Activités de poste et de courrier» (+25,2%); les «Activités spécialisées, scientifiques et techniques», en progression de 8,8% au cours du 1^{er} trimestre de 2023 (et de 20,8% en glissement annuel) qui dépend du chiffre d'affaires des «Activités juridiques et comptables» (+38,2%); l'«Enseignement» dont le chiffre d'affaires des activités a diminué de 8,4% en glissement trimestriel, puis augmenté de 8,2% en glissement annuel; et enfin les «Activités artistiques, sportives et récréatives» qui ont enregistré une double hausse de 14,0% en chiffre d'affaires, au cours du trimestre, expliquée par la hausse au niveau de l'activité «Activités sportives, récréatives et de loisirs» (+88,5%), et de 32,5% en glissement annuel.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 04 - 08 - 2023	LOTO KADOO	 VENDREDI : 04 / 08 / 2023 TIRAGE N° 763 13H00 61 34 20 45 09	COMMENTAIRE DU TIRAGE N°762 DE LOTO KADOO DU 28 JUILLET 2023 Bon début de weekend à toutes et à tous et merci de nous rejoindre pour le tirage de LOTO KADOO de ce vendredi 04 août 2023, qui porte le N°763 . Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est à dire des lots inférieurs à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Toutefois, à KARA , la LONATO a recensé un lot de 1.000.000 FCFA . La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO KING	 VENDREDI : 04 / 08 / 2023 TIRAGE N° 05 18H00 25 36 16 42 69	COMMENTAIRE DU TIRAGE N°04 DE LOTO KING DU 28 JUILLET 2023 Bonjour à toutes et à tous. Ce 04 août 2023 , nous assistons au tirage N°05 de LOTO KING . Lors du précédent tirage de LOTO KING , ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est à dire des lots inférieurs à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Toutefois, à LOME, la LONATO a recensé un lot de 1.425.000 FCFA . La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
SAMEDI 05 - 08 - 2023	LOTO SAM	 SAMEDI : 05 / 08 / 2023 TIRAGE N° 319 13H00 66 47 80 67 11	COMMENTAIRE DU TIRAGE N°318 DE LOTO Sam du 29 JUILLET 2023 Bienvenue à toutes et à tous au premier tirage de LOTO Sam de ce mois d'août 2023 qui porte le N°319 . Samedi dernier, lors du tirage de Loto Sam, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est à dire des lots inférieurs à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Toutefois, à LOME, la LONATO a recensé deux lots de 1.000.000 FCFA . La remise de ces lots se fera dans les agences et points de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO BINGO	 SAMEDI : 05 / 08 / 2023 TIRAGE N° 06 18H00 63 01 35 86 55	COMMENTAIRE DU TIRAGE N°05 DE LOTO BINGO DU 29 JUILLET 2023 Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à la Loterie Nationale Togolaise pour le tirage N°06 de LOTO BINGO de ce samedi 05 août 2023 . Lors du précédent tirage de LOTO BINGO , aucun gros lot n'a été recensé. Ce sont exclusivement des lots intermédiaires c'est à dire des lots inférieurs à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés dans toutes les villes du pays. La remise de ces lots se fera dans les agences de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
LUNDI 07 - 08 - 2023	LOTTO DIAMANT	 LUNDI : 07 / 08 / 2023 TIRAGE N° 1173 13H00 70 17 39 04 73	COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1172 DE LOTTO DIAMANT DU 31 JUILLET 2023 Bon début de semaine à tous et merci de prendre part au tirage de Lotto Diamant de ce 07 août 2023 , qui porte le N°1173 . Lundi dernier, lors du tirage de Lotto Diamant , ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est à dire des lots inférieurs à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Toutefois, à LOME, la LONATO a recensé deux lots de 1.000.000 FCFA . La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO GOLD	 LUNDI : 07 / 08 / 2023 TIRAGE N° 06 18H00 34 21 24 29 68	COMMENTAIRE DU TIRAGE N°05 DE LOTO GOLD DU 31 JUILLET 2023 Bonsoir à toutes et à tous et merci de participer dans cette salle de tirage de la LONATO au LOTO GOLD de ce 07 août 2023 , qui porte le N°06 . Lundi dernier, lors du précédent tirage de LOTO GOLD , ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est à dire des lots inférieurs à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Cependant, à LOME, la LONATO a recensé un gagnant d'un lot de 1.000.000 FCFA . La remise de ces lots se fera dans les agences de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.

MULTIPLICATION «MAGIQUE» DE BILLETS DE BANQUE Ça continue de faire des victimes

Etonam Sossou

C'est peu de le dire, la manie revient en force. Les techniques d'arnaque sont multiples. Les scénarios frisent la finesse des meilleures projections hollywoodiennes. Et comme toujours, le succès est au rendez-vous. La scène privilégiée de cette forme d'écriture est la ville. Taxi, rue, église, internet. Il n'y a pas un lieu où les arnaqueurs ne travaillent pas.

Une commerçante de Lomé, a cru qu'il était possible de multiplier des billets de banques grâce à quelques produits miracles. La multiplication n'était finalement qu'une simple soustraction... Les faits se déroulent en 2022. Miriam (prénom changé), qui vaquait tranquillement à ses occupations, croise par hasard, au détour d'une rue, une de ses locataires du nom de Carole (prénom également changé). Après quelques échanges de politesse, Carole fait part à sa Bailleresse de la présence, dans le quartier, du sieur Mallam, marabout de son état et «expert» dans le domaine de la multiplication de billets de banque. Miriam, qui est un esprit cartésien, refuse, dans un premier temps, de croire aux dires de sa voisine. Mais, c'était sans compter sur le verbe, la perspicacité, et la témérité de son interlocutrice. Très vite, Miriam finira par se laisser convaincre. «J'ai assisté, moi-même, à une opération de multiplication de billets de banque dans laquelle le marabout en question a transformé, sous mes yeux, un billet de 5.000 Fcfa en 10.000 Fcfa», dira Carole, prenant en témoin son colocataire, Albert un ébéniste. C'est d'ailleurs Albert qui a découvert le marabout en question. Il est allé, un jour, dans l'atelier de celui-ci pour marchander un lit en exposition vente. «Ce Mallam, raconte-t-il était venu dans mon atelier dans l'espoir d'acheter un lit. Après marchandage, il n'avait pas la somme proposée. Et au cours de la discussion, il m'a dit qu'il est ma-

about et qu'il était versé dans l'art de la multiplication de billets de banque. Pour me convaincre, il a transformé, séance tenante, un billet de 1.000 Fcfa en 5.000 Fcfa. Et avant de partir, il m'a donné son adresse, en me soufflant à l'oreille qu'il travaillait surtout sur de grosses sommes», a expliqué, Albert.

Le soir, après le boulot, Albert, très surexcité, va se confier à deux de ses amis, Carole et son mari Maurice. Les trois compères se rendent au domicile du marabout pour en avoir le cœur net. Mallam les reçoit, gentiment, et procède à nouveau à quelques démonstrations. Il n'y avait plus l'ombre d'un doute, aux yeux de trois amis. Le marabout est un vrai magicien, capable de les rendre riches. Mais, le hic dans tout cela, c'est que les trois compagnons n'avaient pas de grosses sommes, comme l'exigeait le marabout. Ils se rapprochent alors de Miriam, plus fortuné qu'eux. Carole est chargée par le groupe de faire le premier pas et, surtout, de convaincre Miriam.

Après une semaine de tractation, Miriam est séduite. «J'ai toujours été réticente dans cette affaire, mais il a fallu que Carole me serre la main pour que j'adhère à cette opération, comme par enchantement. On s'est donné rendez-vous et j'ai remis l'argent au marabout. Je l'ai fait inconsciemment», confie-t-elle visiblement sous le coup du choc, pour avoir perdu toutes ses économies dans cette vaste supercherie.

Miriam ayant accepté la proposition, l'opération doit se dérouler dès le lendemain soir dans un

auberge non loin de chez elle. Miriam débarque, suivie de Carole et de son mari. Après une longue attente, le marabout qui se faisait désirer arrive sur les lieux de la transformation. Miriam, sent un mauvais coup et commence à s'énerver, pour la convaincre Mallam, sous les yeux interloqués de sa proie, à l'aide de pseudo produits chimiques, de seringues, etc., manipule des billets, 20 Billets de 10 milles, et obtient, à l'arrivée, 600 000 Fcfa. Miracle ! Il remet la coquette somme à ses clients stupéfaits.

Appâtée, la commerçante veut relater l'expérience à plus grande échelle. Un second rendez-vous est fixé pour début mai. Cette fois-ci, c'est 1 million de Fcfa que la femme remet à son «bienfaiteur». Nouveau tour de passe-passe. Et le magicien remet une mallette à la commerçante, avec ordre de ne l'ouvrir que 5 jours plus tard. Cette dernière ne résiste pas aussi longtemps. Elle ouvre la mallette et, au lieu des 3 millions, découvre de vulgaires papiers... C'est le désenchantement. Elle alerte aussitôt ses locataires, Carole, Albert et Maurice : et leur présente la situation en les menaçant de porter plainte, si elle ne retrouve pas son argent. Albert, pris de peur, se lance à la recherche du marabout-multiplicateur de billets de banque, en se rendant à son domicile. Mais, à sa grande surprise, Mallam a pris la poudre d'Escampette. Le pauvre ébéniste veut en savoir plus, mais c'est la loi de l'omerta. Personne ne veut parler.



LE TRAVAIL DES ENFANTS En hausse pour la première fois depuis 20 ans

Etonam Sossou

« Pour la première fois en 20 ans, le travail des enfants est en augmentation », a déclaré le Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Gilbert F. Hougbo. Selon l'OIT, 160 millions d'enfants, soit près d'un sur dix dans le monde, sont soumis au travail des enfants. « Le pire, c'est que la moitié d'entre eux, 80 millions, le sont dans les formes les plus dangereuses du travail des enfants. Il s'agit d'un travail qui menace réellement leur santé physique et mentale », a affirmé dans un communiqué, Gilbert F. Hougbo, appelant la communauté internationale à soutenir une plus grande justice sociale et à intensifier la lutte contre le travail des enfants.

Un rapport de l'OIT publié en 2022 notait déjà une hausse significative du nombre d'enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail des enfants. Ceux-ci représentaient dès lors un peu plus de la moitié du chiffre mondial total.

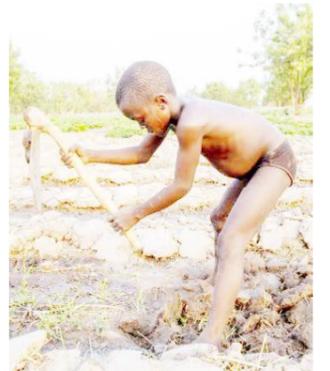
Le nombre d'enfants âgés de 5

à 17 ans qui effectuent des travaux dangereux – définis comme un travail susceptible de nuire à leur santé, leur sécurité ou leur développement moral – a augmenté de plus de 6 millions depuis 2016 pour atteindre près de 80 millions.

Un travail décent pour les adultes comme antidote au travail des enfants

En Afrique subsaharienne, la croissance démographique, les crises récurrentes, l'extrême pauvreté et des mesures de protection sociale inadaptées ont abouti à ce que plus de 16 millions d'enfants supplémentaires soient astreints au travail des enfants au cours des quatre dernières années. « Le Travail des Enfants se produit rarement parce que les parents sont mauvais ou ne s'en soucient pas. Non, il s'agit plutôt d'un manque de justice sociale », a ajouté M. Hougbo.

Face à cette situation, le Chef de l'OIT estime que l'antidote au travail des enfants induit par la pauvreté est un travail décent pour les adultes afin qu'ils puissent subvenir aux besoins de leurs familles



et envoyer leurs enfants à l'école et non au travail. Une façon de rappeler que le travail décent signifie mettre fin au travail forcé, créer des lieux de travail sûrs et sains, et permettre aux travailleurs de s'organiser et d'exprimer leurs besoins.

Cela signifie qu'il faut mettre fin à la discrimination car le travail des enfants touche souvent des groupes marginalisés. « Nous devons intensifier notre lutte contre le travail des enfants en soutenant une plus grande justice sociale. Si nous y parvenons, la fin du travail des enfants n'est pas seulement possible, elle est à portée de main », a conclu le Chef de l'OIT.

«UNE SOLUTION POUR L'AFRIQUE»

Kako Nubukpo plaide le néoprotectionnisme pour l'Afrique

F. Woussou

Une solution pour l'Afrique, du néoprotectionnisme aux biens communs. C'est le nouveau livre de Kako Noubukpo, commissaire à l'Agriculture de l'Uemoa, publié Chez Odile Jacob.

Dans ce livre, le Togolais prône le néoprotectionnisme. Il explique que ce dont on se rend compte dans le cadre du commerce international, c'est qu'au fond, le néolibéralisme que les institutions de Bretton Wood incitent les pays africains à adopter depuis un demi-siècle, c'est la liberté du loup dans la bergerie. « Ce qu'on observe, quand on prend le cas de l'agriculture par exemple, c'est que les écarts de productivité sont de 1 à 400. C'est-à-dire que quand le paysan de l'Arkansas au Etats Unis travaille pendant une heure, et que le paysan sénégalais travaille pendant 1 heure, le paysan américain produit 400 fois plus. Mais il n'a pas 400 fois plus de cout de production. Si vous les mettez dans le marché, le paysan sénégalais disparaît. Et donc, ce ne serait pas très grave au fond, si les préceptes néo libéraux puissent être appliqués jusqu'au bout, c'est-à-dire, la mobilité des facteurs capital et travail. Si on nous autorisait à migrer, le modèle pourrait être ajusté. C'est difficile dans le cadre d'un modèle qui n'est pas appliqué, d'obliger les africains à jouer ce jeu-là », dit-il.

Kako Nubukpo propose alors qu'il faut remonter les tarifs douaniers. Le continent africain est le moins protégé au monde. Il faut absolument remonter les tarifs, pour qu'il y ait une neutralité pour le con-

Kako Nubukpo



Une solution pour l'Afrique
Du néoprotectionnisme aux biens communs



sommateur entre les produits locaux les produits importés. Sinon, il y aura toujours une incitation à importer plutôt que de consommer ce qui est produit localement. Dans l'Uemoa, les tarifs douaniers sont à 0, 5 et 10%. Dans le cadre des accords de partenariat économique entre l'Union européenne, le Nigéria avait proposé un tarif douanier de 50%. Mais pour le moment, il est de 35%. « Mais il faut considérer les barrières non tarifaires, les normes phytosanitaires, les normes environnementales qui nous bloquent », constate Nubukpo. Pour lui, il faut que l'Afrique se protège. Parce que l'Afrique rend au monde beaucoup de service écosystémique. Le bassin du Congo par exemple. C'est ce qu'il appelle les biens communs qui, s'ils ne sont pas régulés, risquent de disparaître. Il faut donc les protéger. Sinon, l'Afrique est la prédation du reste du monde. Il faut les protéger de tout ce qui est extraction non maîtrisée. On voit bien les matières premières qui sont exploitées sans transformation sur place, qui sont exportées, ce qui fait que les pays africains ont des PIB qui ne veulent pas dire grand choses,

parce qu'il n'y a pas les créations d'emplois qui devraient aller avec et on a des formes de pollutions extraordinaires et l'Afrique importe beaucoup de produit qui ne sont pas très sains au final.

Il faut donc faire comme ce que préconisait l'Egyptien Samir Amin, on se déconnecte. Ce n'est pas l'autarcie, mais c'est la capacité à créer de l'activité en Afrique et à commercer avec le reste du monde, une fois qu'on des filières qui sont complètement compétitives. L'Afrique ne doit pas être la seule région du monde qui n'arrive pas à donner du travail à 1, 3 milliards d'habitants. « Ce que j'observe c'est qu'aujourd'hui, l'Afrique à 650 millions d'hectares de terres arables non exploitées avec plus d'habitants. L'Afrique peut être la puissance agricole du monde. Pas seulement se nourrir, mais nourrir le reste du monde. Avec un tel potentiel, je ne comprends pas qu'on perde des heures et des heures et même des années à essayer de négocier des accords qui ne vont rien nous apporter finalement », déclare-t-il.

A en croire Kako Nubukpo, le huis clos inattendu de la crise du Covid-19 a permis à l'Afrique de redécouvrir la richesse de son patrimoine. Forte de cette leçon, elle doit désormais réinventer son développement en s'appuyant sur ses biens communs. Mettre en place un néoprotectionnisme africain et préserver ses ressources propres (terres, biens numériques...), assurer sa souveraineté – alimentaire en développant l'agroécologie, monétaire et financière avec la création d'une agence de la dette – sont autant de pistes pour que l'Afrique se réapproprie son destin.

REINE DES SCIENCES & TECHNOLOGIES
Fondation Asaal

C'EST PARTI!

Du 10 au 31 Juillet 2023

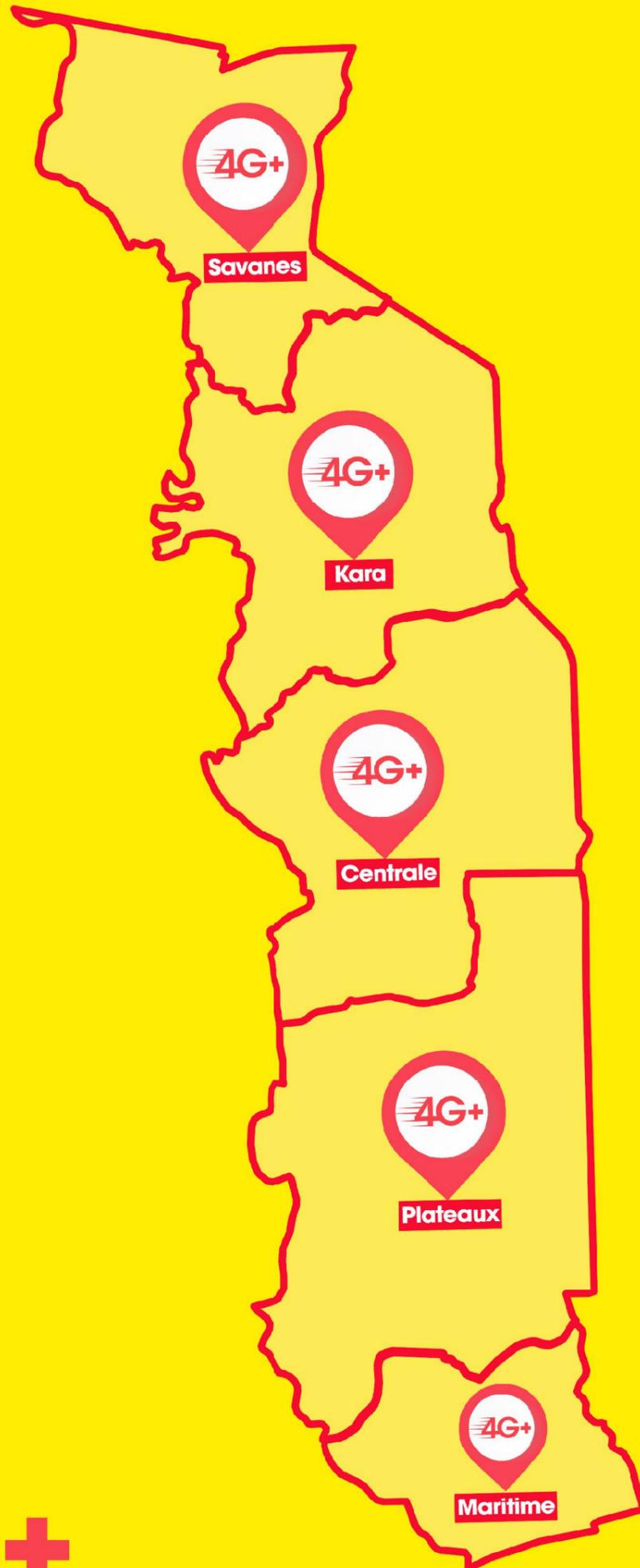
Rendez-vous sur www.fondationasaal.com

www.fondationasaal.com
concours@fondationasaal.com

Fondation Asaal
+228 9080 0909 / 9951 9595

Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom